



LE 17 JUIN 2008

**PLUS NOMBREUX, PLUS FORTS
DANS LES MOBILISATIONS POUR :**

- **LES RETRAITES**
- **LES SALAIRES**
- **L'EMPLOI**
- **LA DEFENSE DE L'ENTREPRISE
PUBLIQUE INTÉGRÉE ET LE STATUT**
- **LE MAINTIEN DES 35 HEURES**

Visiblement le gouvernement n'a pas bien entendu le message envoyé le 22 mai dernier par les 700 000 manifestants des 4 coins de la France, exprimant leur désaccord sur l'évolution des retraites avec :

- 📁 L'augmentation du nombre d'années à 41 d'ici 2012 ;
- 📁 La remise en cause de la retraite à 60 ans pour le régime général dont les contractuels de la SNCF et les personnes des CE/CCE.

Les cheminots ont participé nombreux aux manifestations, y compris par la grève.

Le 17 juin, les motifs subsistent pour être encore plus nombreux à ce rendez-vous d'action.

Après la réforme des régimes spéciaux de retraites motivant le conflit de fin 2007, à laquelle la CGT demeure

opposée, ces mesures vont dégrader à terme le niveau des retraites des cheminots actifs et retraités.

L'allongement de la durée des cotisations, la désindexation des retraites sur les salaires au 1^{er} janvier 2009, ne régleront en rien le problème du financement des retraites. Le bilan désastreux de la réforme de 1993 (Régime général) en témoigne.

Le 17 juin 2008, en se mobilisant les cheminots réaffirmeront leurs revendications sociales, notamment sur leur régime spécial de retraites :

- ▶ **Les négociations sur la pénibilité doivent se poursuivre en élargissant le nombre de métiers à pénibilité avérée.**
- ▶ **Les mesures pour compenser la pénibilité liée aux contraintes du service public sont insuffisantes.**
- ▶ **Des annonces doivent être faites pour un véritable départ anticipé des cheminots avec des bonifications pour les ADC.**
- ▶ **La péréquation doit être maintenue.**

Pour assurer durablement le financement du régime de retraites des cheminots, il faut :

- ▶ **Revaloriser les salaires et les pensions,**
- ▶ **Augmenter le nombre d'emplois au statut.**

Les mesures salariales annoncées par la direction à 4 organisations syndicales, ne bénéficieront pas au financement de notre régime spécial de retraites.

La CGT exige l'ouverture de véritables négociations salariales avec l'ensemble des organisations syndicales, conformément au statut.

La CGT a déposé un préavis de grève pour permettre aux cheminots d'exprimer leurs exigences en matière de retraites, de salaires, mais également contre les restructurations en cours dans l'entreprise, notamment au Fret et dans les autres activités.

La remise en cause annoncée des 35 heures, avec les modifications du code du travail, ne seraient pas sans conséquence sur notre réglementation du travail (RH0077...).

Au vu des enjeux actuels sur tous les dossiers, il est surprenant que **seule la CGT** ait déposé un préavis de grève alors que plusieurs organisations syndicales, au plan interprofessionnel, appellent les salariés à participer au 17 juin.

La CGT prendra toutes ses responsabilités dans la période, pour permettre aux cheminots d'agir sur toutes leurs revendications au plan professionnel, interprofessionnel ou du métier, avec l'objectif d'obtenir des résultats.

La CGT – la CFDT – FSU – Solidaires appellent l'ensemble des salariés du public et du privé à des actions de grève et à participer aux manifestations. Plusieurs professions ont décidé des arrêts de travail pour se rendre à celles-ci (PTT, COMMERCE, CHIMIE, LIVRE, IMPÔTS, ENSEIGNEMENT, FONCTIONNAIRES, SANTÉ, MARINS, TRAVAILLEURS DE L'ÉTAT ...).

La Fédération CGT des cheminots appelle tous les cheminots à AGIR PARTOUT LE 17 JUIN 2008, y compris par des arrêts⁽¹⁾ de travail et à participer massivement aux manifestations interprofessionnelles organisées sur les territoires.

D'ores et déjà, nous invitons les cheminots de l'Équipement et du Matériel à participer nombreux à la manifestation nationale unitaire du 19 juin à Paris.

Dans le contexte et plus que jamais, il y a besoin d'être plus forts et plus nombreux en renforçant :

- ▶ Un syndicalisme d'action refusant l'accompagnement social de la casse de l'entreprise et proposant des solutions alternatives ;
- ▶ Un syndicalisme de contestation ;
- ▶ Un syndicalisme de négociations, prenant ses responsabilités lors de celles-ci ;
- ▶ Un syndicalisme rassemblant tous les salariés.

**EN REJOIGNANT LA CGT,
COMME PLUS DE 1 000 CHEMINOTS ACTIFS
L'ONT FAIT DEPUIS LE DÉBUT DE L'ANNÉE 2008,
C'EST SE DONNER PLUS DE FORCE
AU COMBAT COLLECTIF
POUR, ENSEMBLE, CHANGER LA DONNE ET GAGNER.**

⁽¹⁾ La Fédération CGT des cheminots a déposé un PRÉAVIS NATIONAL DE GRÈVE DU MARDI 17 JUIN 2008 0 heures AU MERCREDI 18 JUIN 2008 8 heures couvrant tous les personnels de la SNCF.